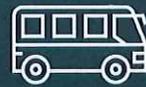




TRANSPORT À LA DEMANDE

SERVICE DE CORRESPONDANCE



TRANSPORT À LA DEMANDE

SERVICE DE CORRESPONDANCE

Un service de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ouvert à toute la population pour un trajet en correspondance avec les réseaux régionaux routier et ferroviaire **sur présentation du titre de transport justifiant le déplacement en correspondance**. Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 19 h (sauf jours fériés).

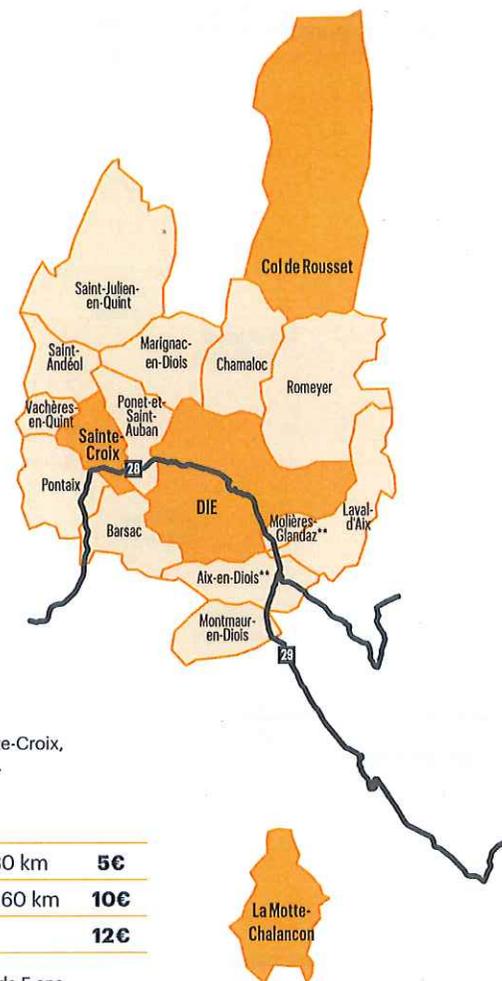


SECTEUR DE DIE

Un service régional de proximité pour répondre aux besoins en déplacement dans les zones de l'arrière pays drômois peu ou pas desservies par les transports en commun.



*La Région Auvergne-Rhône-Alpes se réserve le droit de modifier les tarifs.



** Commune de Solaure-en-Diois : Molières-Glandaz + Aix-en-Diois

SECTEUR DE DIE

Rabattement possible sur Die, Sainte-Croix, Col de Rousset, La Motte-Chalancon.

TARIFS*

Trajet aller inférieur ou égal à 30 km	5€
Trajet aller compris entre 31 et 60 km	10€
Trajet supérieur à 60 km	12€

GRATUIT pour les enfants de moins de 5 ans accompagnés d'un adulte

**RÉSERVATION / ANNULATION
AU MOINS 24 HEURES À L'AVANCE**

(hors dimanches et jours fériés)

04 28 61 26 26

Pour tout renseignement supplémentaire, consulter www.auvergnerhonealpes.fr

